



PARTIR EN MOBILITE INTERNATIONALE

Réunion d'information
14 février 2019



Partir à l'étranger Pourquoi ?



**Progrès
linguistiques**

**Une expérience
unique**

**Exonération des frais
de scolarité**

**Maintien des bourses
et de la couverture
sociale en France**



**Reconnaissance formelle
des études à l'étranger**

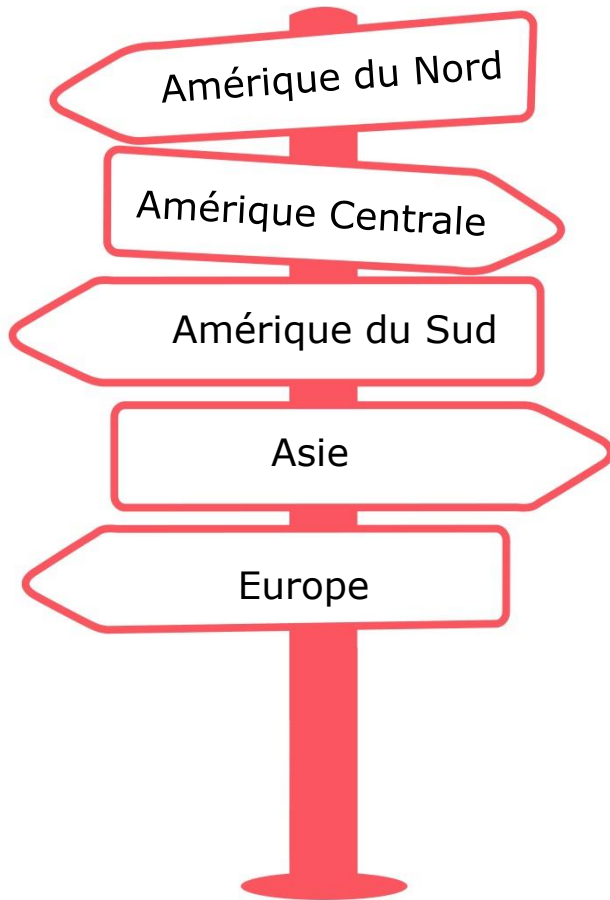
**Atout en terme d'insertion
professionnelle**

Qui peut partir en mobilité d'études à l'étranger ?

Licence 2	Exceptionnellement
Licence 3	Oui
Master 1	Oui
Master 2	Non

Où partir en mobilité ?

35 universités partenaires en Europe – 9 universités partenaires hors-Europe





Quelles sont les démarches à faire ?



Préparation du dossier de candidature



Dépôt du dossier de candidature auprès du SRI



Sélection des candidats



Nomination des étudiants sélectionnés et démarches auprès de l'université d'accueil



Candidature pour les bourses de mobilité



Suivi avant, pendant et après la mobilité par le SRI



Le dossier de candidature

Que faut-il préparer ?

- Relevés de notes depuis le bac
- Niveau de langue :
 - Résultats du TOEIC pour les destinations avec des contrats d'études en anglais
 - Notes d'espagnol ou d'allemand depuis le bac inclus pour les destinations concernées
- Lettre(s) de motivation
- Projet(s) de contrat d'études validé(s) par le/la responsable de la filière que vous souhaitez intégrer à la rentrée 2019-2020 et accompagné(s) des descriptifs des cours et du calendrier universitaire 2019-2020 de l'université d'accueil
- Formulaire(s) spécifiques pour certaines destinations hors Europe



Le calendrier des démarches

- 1^{er} mars 2019** Date limite pour le dépôt des dossiers de candidature pour le trimestre d'automne à UQTR (S1 du M1 CCA)
- 15 mars 2019** Date limite pour le dépôt des dossiers de candidature du 1^{er} appel (toutes destinations)
- avril 2019** Sélection des candidats, communication des résultats et nomination auprès des universités partenaires
- mai 2019** Ouverture du 2^{ème} appel à candidatures pour les mobilités d'études du deuxième semestre 2019/2020 (**L3 IM** et toutes filières)
- juin - juillet 2019** Date limite pour le dépôt des dossiers de candidature du 2^{ème} appel
Sélection des candidats et communication des résultats
Début des inscriptions administratives
- août – septembre 2019** Départ dans les universités d'accueil (S1 ou année)
- janvier – février – mars 2020** Départ dans les universités d'accueil (S2)



Préparer sa candidature en Master

Penser à :

Pour les étudiants en mobilité en 3^{ème} année de Licence

- Passer le test SIM avant le départ (si besoin)
- Se rapprocher du responsable pédagogique des Masters visés
- Surveiller les dates limites de candidature (E-candidat)

Pour les étudiants en L3 qui demandent une mobilité d'études en M1

- Le départ en mobilité se fait sous réserve d'acceptation dans le M1 pour lequel une demande de mobilité à été faite



Les mobilités de stage à l'étranger

Appel à candidatures actuellement ouvert

Condition principale : stage **obligatoire** dans le cadre de votre cursus, de minimum 2 mois, de date à date (ex. 02/03/2019 au 02/05/2019)

Pour candidater :

1ère étape

compléter un formulaire de candidature en ligne

2ème étape

envoyer le récapitulatif de la candidature sous format PDF et la convention de stage validée par mail à moma-ri@umontpellier.fr

Date limite de candidature : dimanche 10 mars 2019



Quels sont les financements disponibles ?

Pour préparer votre mobilité

Toutes les informations sont disponibles sur le site internet, rubrique International :

www.montpellier-management.fr

Contacts

M. Patrice NDIAYE
Directeur adjoint chargé des RI

Raluca SMADU & Marine VOLLMER
Service des Relations Internationales

M. Nigel PICKARD
Coordinateur Erasmus +

moma-ri@umontpellier.fr
Bureau 416, 4^{ème} étage, bâtiment B

CULTIVONS LA DIFFÉRENCE !

www.montpellier-management.fr

